

Site universitaire 24-4-2017

Question 2

Nous avons déjà débattu ici de la nécessité du maintien du pôle universitaire à Lons. La délibération de ce soir ne répond donc pas à la question : oui ou non un pôle universitaire à Lons et en particulier l'ESPé, lieu de formation initiale et continue des enseignant-e-s. La réponse est claire OUI , cela a été dit.

La question est comment, pour quoi y faire et avec qui.

Sur le comment :

On a bien compris, face à la paupérisation de l'enseignement supérieur en général et l'université en particulier due aux politiques d'austérité qui les étranglent, il y a lieu de rechercher d'autres financements dont les collectivités locales en particulier. C'est le même principe que pour la Poste dont nous parlerons tout à l'heure. La méthode, toujours la même : le chantage au maintien.

Sur le pourquoi :

Avoir une intervention, c'est bien, mais sur quels engagements ? Engagement dans la durée et engagement sur les contenus.

Sur la durée : quelles garanties a donné l'université sur le maintien sur site des formations ? Quelle lisibilité pluriannuelle ?

Sur les formations : Quelle réflexion aujourd'hui sur des formations nouvelles (BTS, IUT) qui permettrait aux jeunes d'une part de se former dans le Jura et surtout d'y rester ?

Sur le pourquoi :

La formation universitaire ne relève pas à priori de compétence municipale mais nationale et régionale. Dans ce dossier que fait la région ? Quel est son apport pour le maintien des sites départementaux ?

Cette délibération relève d'une négociation globale pour laquelle nous devons avoir l'ensemble des éléments.

De vos réponses dépendrons mon vote. Car il n'est pas question d'avaliser la fuite en avant du désengagement de l'Etat, de la restructuration des territoires autour des seules métropoles régionales.